

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

Publiée sur le site Internet de la Ville le : 17 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 9

M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à M. Grégory BRUNET  
M. Stéphane GENIN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Stevens BOBI pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

**Membre absent**: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

**Délibération n°20250410DEL29**

**VOEU**

**Vœu du groupe « Bron 2020, Protéger, Respirer » : Pour une Métropole au rendez-vous de ses engagements : la passerelle entre les Genêts et la Clairière ne peut plus attendre !**

**RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Grands projets urbains, réaménagement des espaces publics, évolution des politiques de mobilité, la Ville de Bron se transforme durablement. Le Conseil Municipal veille particulièrement à ce que cette dynamique respecte les principes de justice environnementale et spatiale, afin de ne pas accentuer les inégalités socio-économiques sur notre territoire.

Dans cette optique, la Ville de Bron soutient activement le projet de création d'une passerelle dédiée aux modes doux entre le quartier intra-périphérique des Genêts et le quartier en développement de la Clairière. Cette passerelle permettrait de :

- Briser la coupure urbaine créée par le Boulevard Périphérique Laurent-Bonnevay, qui s'étend sur près de deux kilomètres.
- Désenclaver le quartier des Genêts, actuellement isolé du reste de la ville, en favorisant une meilleure accessibilité pour ses habitants aux équipements publics administratifs, scolaires, culturels, sportifs et aux zones commerçantes.
- Désenclaver le quartier de la Perle, considéré comme un « quartier dans le quartier », en offrant des possibilités de mobilité et d'ouverture aux populations fragilisées.
- Ouvrir et connecter le nord de Bron, notamment le quartier de la Clairière, à la ville de Lyon.
- Rendre attractive la zone d'activité de la Clairière en cours de construction.
- Faciliter l'accès aux pôles hospitaliers Lyon-Est et du Vinatier.
- Offrir des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle, répondant ainsi concrètement aux enjeux de démotorisation et d'amélioration de la qualité de l'air.
- Encourager la pratique de la marche à pied et du vélo sans contraindre les autres modes de déplacement.
- Faciliter une appropriation plus apaisée du Boulevard Périphérique.

Ce projet, ainsi que les besoins auxquels il répond, sont soutenus depuis des décennies par les décideurs publics, les citoyens, l'ensemble des candidats aux élections municipales de 2020, et même mentionnés dans les programmes de commercialisation du quartier de la Clairière.

En 2020, le SYTRAL a choisi de ne pas faire passer la future Ligne de Contournement Est (LCE) par le nord des Hospices Civils de Lyon (sur l'avenue Doyen-Lépine), ce qui, en plus de rendre nos équipements de santé plus accessibles, aurait permis la construction d'un pont plutôt qu'une passerelle dans le secteur concerné. Malgré ce recul, la Ville de Bron a continué à porter ce projet.

Le Conseil Municipal a décidé de défendre ce projet dans les enveloppes qui lui sont dédiées dans son « projet de territoire » du Pacte de Cohérence Métropolitain. Ainsi, après un portage politique fort de la Ville de Bron, le Maire de Bron a signé avec le Président de la Métropole l'engagement de cette dernière à réaliser les études de faisabilité de cette passerelle, première étape clé du projet.

Depuis, la Métropole de Lyon n'a pas honoré sa promesse et affiche une position parfois contradictoire avec ses engagements.

Aussi, le Conseil Municipal de Bron demande à la Métropole de Lyon

- **RESPECTER** son engagement afin d'assurer une répartition financière juste et équitable dans le cadre du Pacte de Cohérence Métropolitain.
- **LANCER** sans délai les études de faisabilité de la passerelle entre les quartiers des Genêts et de la Clairière.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le vœu présenté par la liste BRON 2020 PROTEGER RESPIRER.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**